

LA COURROIE DE TRANSMISSION...

La presse locale a rendu compte d'une déclaration de Charles Gautier, nouveau Secrétaire Fédéral Adjoint du Parti Socialiste en Loire-Atlantique. Et, ainsi, avons-nous pu apprendre que le camarade Charles Gautier assigne à la Fédération du Parti Socialiste un rôle de «*courroie de transmission privilégiée entre le pouvoir et la base*». Il propose également aux travailleurs du département de se mobiliser «*au service du changement*».

Bien... Mais de quel changement s'agit-il ?... Si on en croit le Secrétaire Fédéral Adjoint du P.S., il s'agirait de la «*conquête des droits et pouvoirs nouveaux dans la vie économique et sociale*» pour que «*la citoyenneté soit vécu dans les milieux de travail*». J'avoue, humblement, mais il est vrai que je ne suis pas ingénieur agronome (1), que je ne saisis pas bien ce que peut signifier «*vivre la citoyenneté dans les milieux de travail*». Par contre, la vie m'a appris, qu'à défaut d'une citoyenneté, qui reste à définir, le travailleur, dans son milieu de travail, est, avant tout, condamné à vivre la lutte des classes née de la place respective que lui et son employeur occupent dans les rapports de production.

Mais, et semble-t-il, dans le cadre de cette recherche éperdue du «*vécu*» de la «*citoyenneté*» dans l'entreprise, le secrétaire fédéral adjoint du P.S. pense que «*l'action se développera*», avec encore plus d'énergie, «*sur la base de la stratégie de l'union des Forces Populaires*». De plus «*la Fédération du P.S. entend être présente à travers ses représentants dans les différents comités locaux de l'emploi*».

Si dans l'état actuel de mes connaissances et, faute d'une documentation sérieuse, j'en suis encore à m'interroger sur la notion de «*citoyenneté dans le milieu du travail*», par contre, et grâce au journal *Ouest-France* (édition du 29-10-81) je suis mieux informé sur la nature et le rôle des «*comités locaux pour l'emploi*».

Ouest-France nous apprend «*qu'un comité local pour l'emploi pour le pays de Lorient*» est né discrètement... «*lors d'une réunion rassemblant une quarantaine de personnes*».

Une première observation s'impose. Un comité local pour l'emploi peut naître «*discrètement*»!!! Malheureusement *Ouest-France* n'est pas en mesure - mais peut-être est-ce là une des conséquences de la «*discrétion*» qui semble vouloir entourer la naissance de ces fameux comités - de nous renseigner:

«*Au-delà des décisions prises, dans quel état d'esprit s'est déroulée cette réunion où, pour la première fois, des partenaires sociaux, le plus souvent très éloignés les uns des autres, ont décidé de travailler ensemble dans l'intérêt général*».

Et ajoute *Ouest-France*:

«*On ne sait jusqu'où les partenaires sociaux accepteront de jouer le jeu, car au nom de l'intérêt supérieur de développement économique et social, le patronat devra mettre ses dossiers sur la table avec la certitude que les syndicats ne s'en serviront pas contre lui. Y aura-t-il comme l'a souligné M. Le Ravallec une démarche auto-gestionnaire de nos problèmes*».

Il me faut, sans plus tarder, remercier chaleureusement *Ouest-France*. Je m'étais longuement interrogé sur la nature du «*socialisme auto-gestionnaire*» et sur les moyens à mettre en œuvre pour son instauration en France. Je suis, maintenant, pleinement renseigné.

Il suffit de mettre en place (si possible discrètement) des «*comités locaux pour l'emploi*» dans les «*Pays*» (Pays de Lorient, Pays de Nantes, Pays de Lille, etc...) réunissant élus, patrons, préfet, syndicats, etc..., pour qu'ensemble, et sur la base d'une «*démarche auto-gestionnaire*» ils gèrent... le chômage.

(1) La presse insiste complaisamment sur le fait que Charles Gautier a 36 ans et est ingénieur agronome.

Pour ce faire, le «comité local pour l'emploi du Pays de Lorient» envisage déjà de se doter d'un «exécutif» qui rassemblera nécessairement Patrons, État, Ouvriers. Voilà où, concrètement, conduit la «stratégie d'Union Populaire» chère aux dirigeants de la *Fédération Socialiste de Loire-Atlantique* et éclairé, d'un jour singulier, le «*Front de Classe*» cher à la C.F.D.T. et à quelques autres: Front de classe ou Union Sacrée?

Dans ces conditions, on comprendra que notre Union Départementale, soucieuse de mettre en application les décisions de nos congrès solennellement rappelées par le C.C.N. d'Angoulême, ait décidé de condamner et donc de combattre la mise en place de tels comités. Tout militant, tout syndicat qui enfreindraient cette décision se mettraient, d'eux-mêmes, en dehors de l'organisation.

Nous ne laisserons pas ravalier le mouvement syndical au rôle de courroie de transmission!

Alexandre HÉBERT.

RÉSOLUTION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE DU 4 NOVEMBRE 1981

La Commission Administrative de l'Union Départementale C.G.T.-F.O. de Loire-Atlantique, réunie le 4 novembre, soucieuse de maintenir l'indépendance de l'organisation syndicale et son rôle représentatif des intérêts des travailleurs, face à l'État et au Patronat, décide:

Qu'en aucun cas, elle ne saurait ni cautionner ni participer à la création de comités locaux pour l'emploi destinés à associer patrons, État et salariés, au nom d'un prétendu intérêt commun et servir d'instrument pur et simple des plans décidés par le Gouvernement.

Elle demande à ses militants et à ses syndicats de respecter scrupuleusement cette décision. Personne ne saurait se prévaloir de son titre de responsable de la C.G.T.-F.O. pour participer à un Comité de cette nature.

Nantes, le 4 novembre 1981.
